

■ **Le Mûrier Sàrl**, à Neuchâtel, effectuer la gérance de restaurants, etc. (FOSC du 17.07.2001, p. 5480). Nicolet-dit-Félix Patrick Alain n'est plus associé et sa part sociale de CHF 1'000 a été cédée à l'associé de Meuron Olivier, dont la part sociale est ainsi portée de CHF 49'000 à CHF 50'000. Division de la part sociale de CHF 50'000 de l'associé de Meuron Olivier, en deux fractions: une de CHF 40'000 restant en sa possession, et une autre de 10'000 cédée à Steiner Paul, de Langnau im Emmental, à Pe-seux, nouvel associé. Statuts modifiés le 10.04.2002. De Meuron Olivier est maintenant domicilié à Neuchâtel.

Journal no 916 du 12.04.2002  
(00433228 / CH-645.1.010.380-4)